

# La châtelaine

*espace de vie*

## Charte institutionnelle

- pour que tous nos actes soient empreints de professionnalisme, sans jugement ni préférence, dans un but de prestations et de relations interdisciplinaires de qualité;
- pour que notre travail s'effectue dans la confiance et le respect mutuels avec les différents partenaires de l'institution;
- pour que chaque collaborateur et chaque résident bénéficie d'un traitement équitable quelle que soit sa situation dans l'institution;
- pour que nos prises de responsabilités favorisent notre autonomie;
- pour agir de façon loyale envers l'institution et le projet institutionnel.

## Nous nous engageons, individuellement et collectivement:

- à assurer une prise en charge globale des résidents tenant compte pour chaque personne de ses différentes dimensions: biologique, psychologique, sociale et culturelle;
- à exprimer de la reconnaissance envers les personnes et le travail effectué;
- à être accueillant et à l'écoute des personnes et des situations grâce à une communication adaptée;
- à garantir le respect du secret professionnel pour tous;
- à favoriser la participation et le partage dans notre espace de vie institutionnel;
- à suivre les formations proposées dans une volonté d'amélioration continue;
- à faire preuve en toutes circonstances de tolérance à l'égard de chacun;
- mettre en œuvre une organisation optimale du travail, dans le respect des missions confiées et des moyens à disposition;
- à soutenir et développer l'image et la réputation de l'institution.

Châtelaine, le 4 juin 2008

NOS VALEURS

NOS EXIGENCES